



UZÈS

le magazine

La ville ...
Les animations...
Les travaux...

PRINTEMPS 2012

site : www.uzes.fr

Printemps 2012

sommaire

6 Conseil municipal du
14 mars 2012



8 Débat d'orientations
budgétaires



12 L'enfance handicapée
et le monde équestre



15 A l'honneur



17 Caritatif



17 Cessez le feu
du 19 mars 1964



19 Comité des fêtes



21 Club taurin



Printemps 2012

sommaire

22 Conseil municipal du
14 mars 2012



24 Les travaux dans la ville



28 Salon de l'Emploi



31 Fête champêtre



33 Uzès Danse 2012



39 42^{èmes} Nuits Musicales



45 A.C.V.U.



Uzès, le Magazine de la Ville - Edition périodique. Dépôt légal à parution. Directeur de la Publication : Jean-Luc Chapon.
Imp : 34000 Montpellier - Toute reproduction, même partielle est strictement interdite, sauf autorisation préalable.

Un débat d'orientations budgétaires longuement débattu

Présents : Mmes M-J. Perrot - B. Debaudringhien - B. DE Saboulin Bollena - MF. Valmalle - C. Rougier - I. Rouquette - M. Babassud - M. Magnier - M. Bonneau - MM. T. de Seguins-Cohorn - C. Joly - J. Maurin - G. Hampartzoumian - G. Bonneau - P. Lafont - B. Dailcroix - F. Noël

Excusés : Mme R. Poissonnier, pouvoir à M. JL Chapon - Mme B. Ayachi pouvoir à M. C. Joly - M. D. Rouvière pouvoir à M. T. de Seguins-Cohorn

Quorum: 18 présents, 21 votants.

Mme M-F. Valmalle est désignée secrétaire de séance.

PV SEANCE DU 15 Décembre 2011

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

1 - DEBAT ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012



M. de Seguins-Cohorn lit un exposé qui résume l'exécution de l'exercice précédent et donne les grandes lignes des propositions élaborées pour l'exercice budgétaire 2012, qui accompagnait la note de synthèse.

M. le maire développe longuement les projets de l'équipe majoritaire dans

tous les secteurs d'activité communale.

M. Maurin répond à Mme Rouquette que le PLU sera sans doute terminé pour l'été, soumis à enquête et expositions publiques à l'automne et présenté à approbation définitive fin d'année ou début 2013.

M. Lafont voudrait que soit envisagée une grande salle permettant d'accueillir des manifestations importantes que ne peut recevoir la salle polyvalente même rénovée. M. le maire se déclare favorable mais rappelle que c'est maintenant de la compétence de la CCU.

M. Joly regrette l'impasse sur la zone de Mèze. M. le Maire expose que la CCU, qui a la compétence économique, a lancé une étude de faisabilité d'une zone d'activités et il espère que seront pris en compte les perspectives communales d'instal-

lations sportives et de parkings présentés dans le cadre du PLU, dans le quartier des Haras.

M. Noël souhaite faire le point sur le dossier de développement des lycées de la Ville.

M. le maire explique que le préfet s'est déplacé sur les lieux et qu'il organise, en préfecture, une table ronde sur ce dossier en fin de mois. La difficulté provient du fait que la Région concentre tous ses besoins (dortoirs, classes...) sur le seul terrain de l'ancienne gendarmerie sans prendre en compte des espaces libres dans le lycée Gide. Cela aboutit à des constructions de 5 étages incompatibles avec le secteur sauvegardé.

M. Bonneau demande au maire de développer ses projets concernant l'école maternelle du Parc. M. Chapon considère que cet établissement est devenu obsolète et souhaite lancer une étude de faisabilité d'une nouvelle école située dans le parc du centre aéré qui pourrait être financée par des subventions et par la vente des terrains libérés par ce transfert.

2- B.E.A. GENDARMERIE

Par délibération du 25/10/2011, le conseil municipal a décidé d'abandonner la gestion directe de l'immeuble existant de la caserne de gendarmerie ainsi que de son extension projetée au profit d'un bail emphytéotique administratif (BEA), confiant cette gestion à une entreprise spécialisée. Suite à cette décision, un appel public ouvert à la concurrence a été lancé qui s'est conclu par une décision de la commission d'appel d'offres en date du 1er février dernier. La commission a retenu la proposition de la SNI, filiale de la Caisse des dépôts et Consignations, qui propose une durée de 40 ans, le versement d'une soulte de 1,450 M€ pour la



gestion de l'existant, la construction et la gestion de l'extension déjà approuvée. Approuvé à l'unanimité.

3 - PERIMETRE INTERCOMMUNALITE



M. Dailcroix expose que le 30 janvier dernier, le Préfet a notifié le projet d'un nouveau périmètre d'une intercommunalité qui regrouperait les actuelles Communautés de Communes de l'Uzège et du Grand Lussan et 7 communes isolées (Aubus-

sargues, Baron, Bourdic, Collorgues, Foissac, Garrigues et St Dézéry), soit au total 31 communes et 26 601 habitants.

Le Maire regrette que le projet préfectoral d'une grande intercommunalité avec le Pont du Gard ne soit pas allé jusqu'au bout, souhaite que l'arrivée de nouvelles communes soit l'occasion d'un nouveau départ dans la gouvernance pour la coopération intercommunale.

Il confirme qu'il considère comme un devoir que le Maire d'Uzès, ville centre et plus grande commune

des 31, quel qu'il soit et quelle que soit son étiquette politique, soit candidat à la présidence de ce nouvel EPCI et invite le conseil à accepter ce nouveau périmètre. Approuvé à l'unanimité.

4 - FOIRES LOCALES



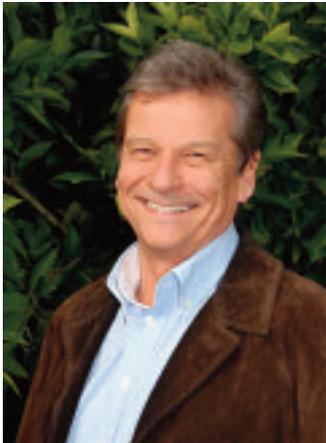
M. Bonneau rappelle que la ville organise, en plus des deux marchés hebdomadaires, six foires annuelles dont certaines sont tombées en désuétude et n'attirent plus que peu de public et peu de forains. Après avis favorable de la commission paritaire compétente, il propose d'en supprimer trois (février, juillet, novembre) et de ne conserver que celles du 2ème samedi d'avril (foire de printemps), du 24 juin (foire à l'ail) et du 11 octobre (foire de la St Firmin). Approuvé à l'unanimité.

pose d'en supprimer trois (février, juillet, novembre) et de ne conserver que celles du 2ème samedi d'avril (foire de printemps), du 24 juin (foire à l'ail) et du 11 octobre (foire de la St Firmin). Approuvé à l'unanimité.

5 - ASSAINISSEMENT FLESQUE / FORFAIT RACCORDEMENT

Ce dossier est renvoyé à la prochaine séance pour complément d'étude.

Les orientations à venir expliquées par Jean-Luc Chapon



Le budget que l'équipe Uzès de plus belle a présenté lors du CM du 29 mars est comme les précédents, en équilibre.

La commune ne possède aucun emprunt "toxique" ou à taux variables et la signature du bail emphytéotique concernant la gendarmerie va permettre de réduire la dette de façon significative. Je vais essayer d'éclairer quelques points qui me paraissent intéressants.

Question : Concernant le développement économique, 3 dossiers sont encore financés par la commune mais n'apparaissent que discrètement dans le budget. Pourquoi ?

JLC : Nombreux sont ceux à penser que les transferts de compétence vers la CCU soulagent la ville financièrement. Il n'en est rien. Pour la zone de Pont des Charrettes, Uzès se voit prélevée 76 836€ par la CCU qui gère dorénavant cette zone. Il en est de même pour l'Office de Tourisme pour lequel la CCU prélève 230 306€ et pour la crèche 83 166€. Depuis 2010, notre rentrée fiscale de la taxe professionnelle est bloquée à vie à 3 773 988€, somme sur laquelle la CCU prélève en plus 390 308€ et encaisse toute la progression de cette taxe.

Question : sur un plan social Uzès poursuit-elle sa dotation en logements sociaux ?

JLC : Après avoir construit 35 logements sociaux aux Terrasses de Bermonde en 2011, 19 autres sont prévus sur Mayac. Cela portera le total des logements sociaux à 616, soit plus de 90% de logements sociaux du canton, et dès que le PLU sera adopté nous en construiront quelques dizaines supplémentaires à Mayac.

Question : au niveau scolaire, les diverses polémiques sont-elle restées sans lendemain ?

JLC : Concernant l'école de Pont des Charrettes qui aurait disparue si une sectorisation existait à Uzès nous avons réussi avec les parents à la maintenir et nous envisageons d'y faire les investissements nécessaires pour la pérenniser. Pour la place Adolphe Bosc, devant le lycée Gide, nous avons essayé de satisfaire tout le monde : respecter le plan vigipirate en enlevant les voitures en stationnement le long de l'établissement, répondre au souhait des élèves et du proviseur en leur réservant un espace et répondre à la demande des habitants du quartier en conservant des places de stationnement.

Question : que devient l'ancienne gendarmerie ?

JLC : En construisant il y a 7 ans une nouvelle gendarmerie, nous libérons un emplacement idéal pour construire une structure pour les deux lycées Gide et Guynemer. Mais c'est le Conseil régional qui a la charge de cette réalisation, comme il l'avait lors de la vente du terrain limitrophe avec le lycée Gide. Nous sommes toujours en attente que la Région nous achète le Centre d'Accueil.



Les travaux chemin de la Flesque

Question : Où en est la construction du gymnase de Mayac ?

JLC : Le collège Trintignant va fêter ses dix ans d'existence sur un terrain de 2 ha donné par la ville qui attend maintenant la construction du gymnase tout à côté sur un terrain également offert par la ville. Le Conseil général et la CCU avaient prévus de le construire en 2007. Il s'agit maintenant de 2013, voire 2014. Ce sont les enfants qui sont pénalisés.

Question : quels sont les importants projets en cours ou à venir ?

JLC : Nous avons débuté les travaux de rénovation de la rue Petite Bourgade et de la rue de la Trompe estimés à plus de 2,5 millions d'euros répartis comme suit : 675 000€ pour la rue de la Trompe et son impasse dont 335 000€ pour les divers réseaux; 850 000€ au BP pour la surface de la Petite Bourgade et 1,140 million d'euros pour les différents réseaux enterrés secs et humides qui seront financés au BS sur les excédents 2011.

Une convention pour les contournantes est en préparation entre le conseil général et la ville, la CCU étant également concernée. Le PLU prévoit des liaisons interquartiers ainsi que des liaisons douces à la charge de la commune, et les contournantes, futures départementales, à la charge du département et éventuellement de la CCU, dans le cadre des liaisons intercommunales.

La commission des affaires scolaires mène une réflexion sur la construction d'une école maternelle neuve en remplacement de celle du parc devenue obsolète. Ce dossier va nous occuper en 2012, sans délaissier pour autant l'école existante à laquelle le BP consacre 12 000€.

Question : l'aide municipale aux associations culturelles et sportives est-elle maintenue au même niveau ?

JLC : Au contact des associations, nous nous efforçons de répondre aux attentes des dirigeants bénévoles, en subventions certes mais surtout en entretien des lieux mis à leur disposition. La liste est longue. Mais pour répondre à la de-

mande de la chambre régionale des comptes, chaque fois que nous attribuons une subvention nous calculons également le coût de la mise à disposition des locaux, éventuellement de l'électricité, du chauffage, du nettoyage, des investissements, du gardiennage. Et nous avons pu constater que plus de 50% des adhérents ou pratiquants sont extérieurs à Uzès. Il est bien évident que plutôt tôt que tard, la nouvelle intercommunalité qui va voir le jour devra prendre en compte cet élément qu'assume toute seule Uzès ville centre.



Les travaux rue de la Trompe

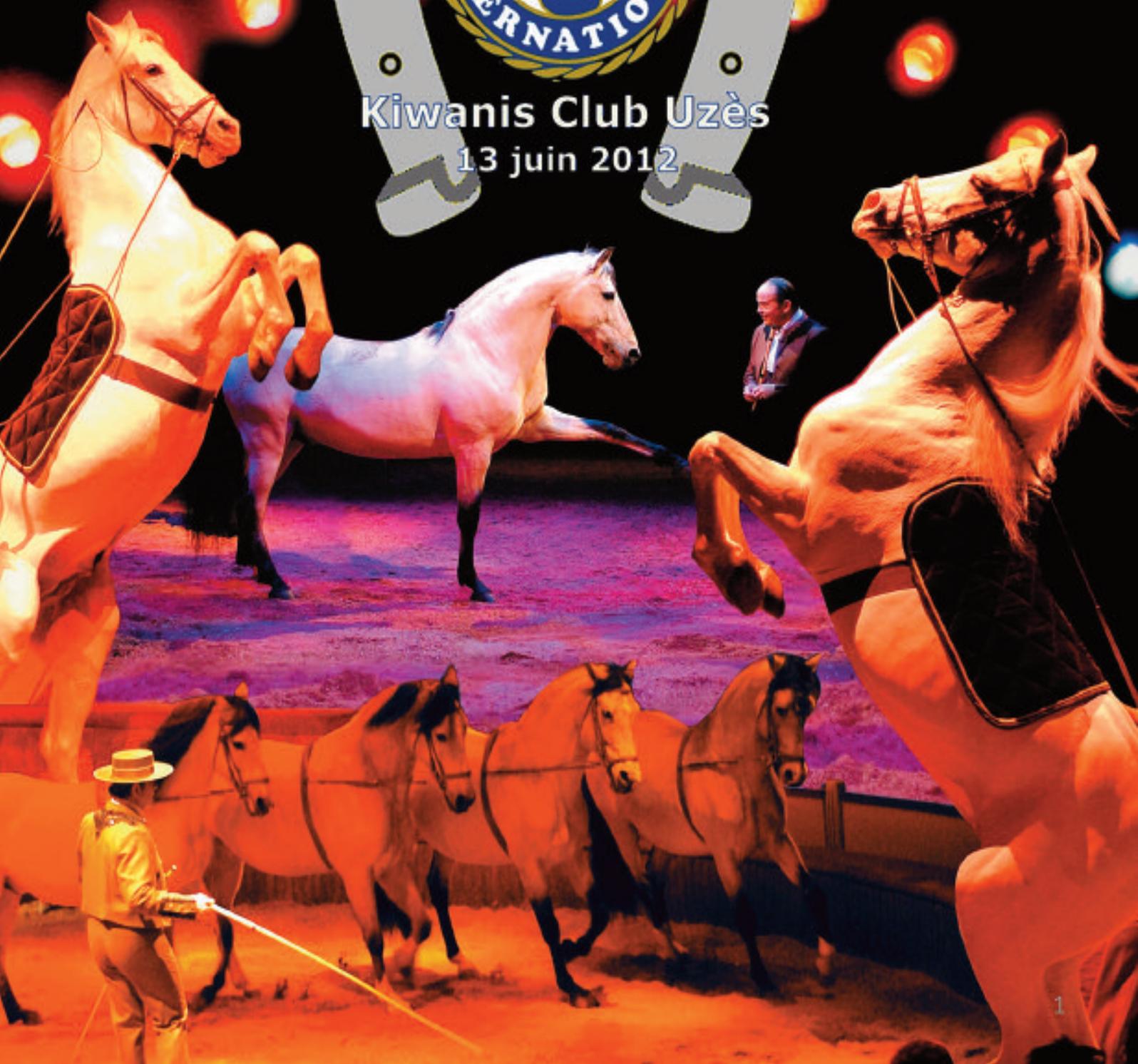
L'ENFANCE HANDICAPÉE ET LE CHEVAL

HARAS NATIONAL D'UZÈS

Quand les chevaux
murmurent à
l'oreille des enfants



Kiwanis Club Uzès
13 juin 2012



L'enfance handicapée et le monde équestre



A peine formé début mars 2012 et s'être donné un président Pierre Philippe de Hessel, un trésorier Luc Adam et un secrétaire Thierry Hohenadel, le Kiwanis Club d'Uzès qui est une association de service apolitique, indépendante des convictions religieuses et s'est donné pour mission de servir les enfants du monde a immédiatement établi un copieux programme d'activités.

Le Kiwanis d'Uzès organisera une grande manifestation destinée à apporter à des enfants handicapés ou malades, une journée de détente, de joie et de partage, le mercredi 13 juin au Haras National d'Uzès, sous le haut patronage du maire d'Uzès et Lucien Gruss.

Il s'agit d'une manifestation "énorme", « L'enfance handicapée et le cheval » qui comprend :

- de 9 h à 9 h 45, un stand de maquillage ;
- de 10 h à 10 h 30, une démonstration de dressage par Guillaume, jeune handicapé moteur, champion de France 1994 et 1999 ;
- de 10 h 45 à 11 h 45, un spectacle de magie avec Alexix le magicien ;
- de 12 h à 13 h 45, un déjeuner sur le site ;
- de 14 h à 15 h, une visite guidée du haras national ; le tour du haras en attelage ; un baptême en poneys ;
- de 15 h à 16 h, une démonstration de puissance présentée par Sam Jacquemin.
- de 16 h30 à 17 h, le spectacle équestre de Lucien Gruss ;

Pendant toute la journée, le musée du bonbon Haribo animera un stand dégustation.

Vendredi 6 juillet, à 18 h30, il prévoit un grand concert avec "Les Chor'Amis. Comme l'an dernier, il proposera une soirée Jaz, avec le Hot Antic Jazz band, dans le jardin de l'Evêché, le vendredi 24 août 2012, à 18 h 30.

Pour la 6^{ème} année consécutive, le samedi 22 septembre, le Golf Club d'Uzès accueillera des joueurs venus concourir pour disputer le trophée du Kiwanis Club 2012. Le bénéfice de cette opération sera intégralement consacré à l'aide à l'enfance, avec de nombreuses actions sociales menées sur le plan local.

en savoir plus

Le Kiwanis fonctionne de la manière suivante: tous les dirigeants sont élus pour un an et donc renouvelés régulièrement ce qui évite le pouvoir personnel. Le Kiwanis d'Uzès est rattaché à la division Provence qui compte 12 clubs regroupant 135 membres. Il a la particularité d'avoir été constitué le premier en France avec 15 adhérents (en fait 14) alors qu'un minimum de 20 était requis jusqu'à maintenant.

Le Kiwanis est constitué d'adhérents décideurs, chefs d'entreprises, cadres, ingénieurs, fonctionnaires ... aidés quelquefois par leurs épouses car le club est ouvert aux femmes.

Le Kiwanis international a été créé aux Etats Unis en 1915 à Détroit. L'objectif était d'aider ceux qui souffrent et améliorer la culture; aujourd'hui, il en est de même. Le symbole du club: « Nous construisons ».

Arrivé en Europe et pour la première fois en Autriche en 1963, le premier Club français a été créé à Metz en 1965. Aujourd'hui, il compte 600.000 membres dans le monde répartis sur 80 nations dont 5000 membres en France regroupés en 240 clubs.

Contact au 04 66 22 54 40 Pierre de Hessel.

A l'honneur

Une Uzétienne et trois Uzétiens médaillés de la jeunesse et des sports



Vendredi 16 mars, à la mairie, c'est en présence de M. Mouzé, président départemental de la fédération des médaillés de la Jeunesse et des sports, que Ghislaine Delcasso, Yves Méjan, Paul Le Scoezec et Philippe Rollet ont reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports des mains de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, et de François Noël, adjoint délégué aux sports.

Ghislaine Delcasso a créé en 1969 à Uzès le club de gymnastique volontaire. Elle partage depuis son temps entre la gymnastique et le yoga. Elle a déjà reçu la médaille de la fédération française de gymnastique volontaire (2004) et celle de la fédération d'éducation physique et volontaire (2009). Elle assure également des cours de maintien en forme pour les personnes âgées.

Yves Mejan est né à Uzès en 1943. Il a été un efficace avant-centre de l'entente sporting Gallia club d'Uzès, s'est occupé de l'école de football et s'est reconverti dans le tennis. Il a été président du Tennis club jusqu'en 2008, tout en assumant la présidence du Goujon uzétien. Il est président depuis 2007 président du comité du Gard de la pêche.

Paul Le Scoezec est arrivé à Uzès en 1971 pour y couler sa retraite d'ancien militaire de l'Armée de l'air. Il s'est immédiatement fondu dans la vie associative : Croix-Rouge, Banque alimentaire, Restos du cœur, anciens combattants, Souvenir français, Ordre de Malte... Il a mis son bénévolat au service de diverses quêtes. Il a été durant 20 ans le caissier et un membre du bureau du club de football.

Philippe Rollet qui est né à Nîmes en 1959, a fait ses débuts dans le karaté à Uzès en 1974-1975. Après son service militaire, il est revenu à Uzès en 1981 où il en cinq ans accédé à la ceinture noire, progressant jusqu'au 6e dan (2010). Il est devenu instructeur fédéral (1986), juge régional (1990), arbitre régional (1991), membre de la commission des grades. Il a effectué plusieurs mandats de directeur technique départemental du Gard. Il est enseignant au sein de l'association sportive karaté Uzès, où il a formé cinq instructeurs fédéraux, plus de cinquante ceintures, et a mené plusieurs jeunes karatékas sur des podiums nationaux.



Caritatif

Maité Edel chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, chevalier de la Légion d'honneur, a remis les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite à Maité Edel, vendredi 17 février, dans la salle conseil municipal, en présence d'une foule d'amis.

Maité Edel est originaire du Bas-Rhin, où elle a dirigé une étude notariale de 1980 à sa retraite, qu'elle a décidé de prendre à Uzès où, dès 1998, elle devient vice-présidente départementale de Terre des enfants et responsable du groupe d'Uzès qui finance intégralement l'école de la Ruché, située dans un quartier défavorisé d'Antananarivo



à Madagascar, avec 300 enfants. En outre, à l'invitation de Jean-Luc Chapon, Maité Edel qui est également médaillée des Arts, sciences et lettres de Paris pour ses peintures, a assumé la présidence de 2007 à 2011 de l'AGSM (Association gardoise de santé mentale), qui gère les personnes sous tutelle.

Cessez le feu du 19 mars 1962

Une commémoration pour ne pas oublier

Jacques Thiriot débute son mandat de président du comité local de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie par la commémoration du 50e anniversaire du cessez le feu en Algérie.

Comme son prédécesseur Maurice Ducros, il s'est déplacé avec une délégation à Nîmes puis au mémorial d'Aigremont avant de se retrouver, en présence d'une assistance fournie devant le monument aux morts d'Uzès où il a déposé une gerbe et manifesté une profonde émotion en pensant aux morts civils et militaires générés par un conflit qui a marqué la mémoire populaire.

Se tournant vers le monument aux morts, il rappelait le tribut (6 Uzétiens tués) payé par Uzès lors de ce long conflit.



A la fin de la cérémonie, Maurice Ducros remettait la médaille de la reconnaissance de la patrie à Aimé Combe.

Comité des Fêtes

Dimanche 13 mai

Grand déballage

ouvert à la population.

Inscriptions à la mairie.

Jeudi 21 juin

dans toute la ville,

Fête de

la musique

Samedi 14 juillet

• à 9 h, place du Marché aux fleurs :

bal populaire,

• à 22 h 30, complexe sportif André Rancel :

feux d'artifice

• esplanade :

fête foraine

Tour de France

• à partir de 10h30, passage de la caravane

• vers 12h30, passage des coureurs

13, 14, 15 juillet

promenade des

Marronniers :

Brocante

et antiquités

3, 4, 5 et 6 août

fête votive

avec vendredi et samedi, pégoulade animée par "les autruches enfolie"

Mardi 7 août,

place aux Herbes,

jeux pour

les enfants

UZÈS

CLUB TAURIN PAUL RICARD DE L'UZÈGE
ARÈNES JEAN CLEMENT

COURSES CAMARGUAISES 2012

SAMEDI 05 MAI 2012 - 16H30

COURSE DE L'AVENIR

DES BAUMELLES **CAPUCIN (409)**
LERON **JULIEN (303)**
LAGARDE **CALAGAN (519)**
LAUTIER **GALIPAN (243)**
BRIAUX **LANGUEDOCIEN (130)**
ST PIERRE **UCHAUDOIS (407)**

Razeteurs: M. MATRAY (D) - B. SANCHIS (D) - V. JOURDAN (D)
A. BONHOMME (D) - M. SANCHEZ (G) - D. - MARTIN COCHER (G)
J. GAILLARDET (G) - H. POUJOL (G)

SAMEDI 23 JUIN 2012 - 16H30

COURSE DE L'AVENIR

"Royale Manade Fabre Mailhan"

QUITO (410)
ARLATEN (303)
COHIBA (570)
PISTACHIER (508)
ADES (518)
CARABIN (270)

Razeteurs: M. MATRAY (D) - V. JOURDAN (D) - A. BONHOMME (D)
D. MARTIN COCHER (G) - J. GAILLARDET (G) - B. FOUR (G)

SAMEDI 7 JUILLET 2012 - 16H30

COURSE DE LIGUE

3 Taureaux de la Manade LAUTIER
3 Taureaux de la Manade DES BAUMELLES
2 Taureaux de la Manade ST PIERRE

Razeteurs: désignés par la Fédération Française
de la Course Camarguaise

FÊTE VOTIVE D'UZÈS 2012

SAMEDI 4 AOÛT 2012 - 16H30

COURSE DE L'AVENIR

LAGARDE **MILOU (927)**
MARTINI **CASSABEN (415)**
LA VIDOURLENQUE **APOLLON (405)**
LA GALERE **ELUZATE (221)**
LES BAUMELLES **MARQUIS (267)**
FABRE MAILHAN **VINUM (576)**

Razeteurs: M. MATRAY (D) - B. SANCHIS (D) - V. JOURDAN (D)
A. BONHOMME (D) - J. MARTIN (G) - J. ALIAGA (G) - M. SANCHEZ (G)
D. MARTIN COCHER (G) - J. GAILLARDET (G)

LUNDI 6 AOÛT 2012 - 16H30

COURSE DE L'AVENIR

FABRE MAILHAN **PABLO (131)**
PLO **OLIBRIUS (287)**
BRIAUX **NIMOIS (418)**
LAUTIER **DAGOBERT (437)**
LA VIDOURLENQUE **MITHRA (002)**
ST PIERRE **FAYARD (441)**
ou PEQUELET (437)
LES BAUMELLES **ARAGON (HP)**

Razeteurs: M. MATRAY (D) - B. SANCHIS (D) - V. JOURDAN (D)
A. BONHOMME (D) - J. MARTIN (G) - M. SANCHEZ (G)
D. - MARTIN COCHER (G) - J. GAILLARDET (G) - C. CLARION (G)



CLUBS TAURINS
PAUL RICARD

www.uctpr.com

LA DIRECTION NE RÉPOND PAS DES ACCIDENTS



Les cinq budgets primitifs 2012 de la ville adoptés à la majorité

Présents Mmes MJ. Perrot - B. Debaudringhien - B. de Saboulin Bollena - MF. Valmalle - C. Rougier - M. Babassud - M. Bonneau - B. Ayachi - F. Salhi - C. Jimenez - MF. Salze.

MM. T. de Seguins Cohorn - C. Joly - J. Maurin - G. Bonneau - B. Dailcroix - F. Noël - R. Dolladille - A. Taissère - M. Jourdan.

Excusés : • Mme M. Magnier pouvoir à M. B. Dailcroix, M. P. Lafont pouvoir à Mme MF. Valmalle, M. G. Hampartzoumian pouvoir à M. de Seguins Cohorn, M. S. Subtil pouvoir à M. M. Jourdan, Mme MC. Tomas pouvoir à Mme C. Jimenez, M. D. Rouvière pouvoir à Mme B. Debaudringhien, Mme R. Poissonnier pouvoir à Mme MJ. Perrot

Quorum : 21 présents, 28 votants.

Mme C. Rougier est désignée secrétaire de séance.

PV SEANCE DU 14 MARS 2012

Le procès verbal est approuvé sans observation par 22 voix pour et 6 abstentions (deux groupes minoritaires)

1- BUDGETS PRIMITIFS 2012

M. de Seguins Cohorn, adjoint délégué aux finances, présente les propositions concernant les 5 budgets pour l'exercice 2012 qui sont conformes aux orientations présentées lors du

BUDGET/€	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	13.117.000	4.568.000
SER. des EAUX	1.805.00	467.000
SER. ASSAINISSEMENT	870.000	239.000
ZAC MAYAC	3.024.114	2.793.080
ZAC MEZE	2.700.444	2.657.018

débat budgétaire tenu en séance du 14 mars dernier :

M. Jourdan constate que ce budget ne fait que suivre les observations de la Chambre Régionale des Comptes que l'opposition avait elle aussi énoncées. Il s'attache à détailler parmi ces observations celles qui ont trait à la gestion du stationnement.

Le Maire confirme que la municipalité entend bien répondre à ces observations par un avenant qui est actuellement négocié et qui sera présenté très prochainement au conseil.

Un débat s'instaure sur les critères d'attribution des subventions. M. Jourdan demande que soit

fait une exception à l'exigence d'existence de deux ans au profit de la nouvelle association qui gère une radio libre comme cela avait été le cas pour l'Entente sociale présidée par Mme Perrot. Le maire répond qu'il est inconvenant de comparer puisque l'Entente Sociale n'a qu'un but qui est d'aider des personnes dans le besoin en situation d'urgence. Le détail des subventions inscrites au budget est approuvé à l'unanimité après la sortie de séance de 4 membres du conseil qui sont aussi présidents d'associations bénéficiaires. (Mmes Perrot, Rougier, Mrs de Seguins Cohorn, Bonneau).

Le budget de la Commune est approuvé par 22 voix pour et 6 oppositions (2 groupes minoritaires).

Les budgets annexes des ZAC de Mayac et de Mèze, de l'Eau et de l'Assainissement sont successivement approuvés par 22 voix pour et 6 oppositions (2 groupes minoritaires) sans observation.

2 - TAUX IMPOSITION 2012

Sur propositions de M. de Seguins Cohorn, par 22 voix pour et 6 oppositions (2 groupes minoritaires), le conseil municipal adopte les nouveaux taux d'imposition nécessaires à l'équilibre du budget qui vient d'être adopté (+ 1.47 %)

Taxe Habitation: 13.13 %

Taxe Foncier Bâti : 21.37 %

Taxe Foncier Non Bâti : 69.52 %

M. le maire répond à M. Jourdan qui observe qu'il s'agit là de la quatrième hausse successive, que

les taux n'en restent pas moins dans la moyenne des villes comparables et que les ressources que donnait l'ancienne TP ne sont toujours pas compensées par de réels transferts de charge à l'intercommunalité.

3 - TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2012

Les tarifs 2012 des divers services communaux sont adoptés par 22 voix pour et 6 abstentions. Certains restent inchangés (piscine, marché, assainissement, musée...), d'autres sont en augmentation à des taux variables (salles municipales, concessions, eau, école de musique...

4 - ASSAINISSEMENT FLESQUE / FRAIS de RACCORDEMENT

La ville a entrepris un chantier important d'extension du réseau d'assainissement public au quartier de la Flesque. Cette extension permettra, avec un poste de refoulement situé au quartier de la Gare, de raccorder progressivement, dans des tranches successives, les habitations et les terrains des chemins de la Flesque, des Deux Ponts, de Landry, du Pas du Loup. D'ores et déjà de nombreuses maisons, qui sont en assainissement individuel, peuvent être raccordées à l'occasion des travaux d'extension du réseau public, même si les riverains disposent d'un délai légal de deux ans pour ce faire. La commune qui exécute les travaux de raccordement sous la voie publique est autorisée à se faire rembourser les dépenses engendrées par ces branchements individuels. Les branchements ultérieurs seront soumis à la participation pour raccordement à l'égout.

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer à 514,00 € le montant du remboursement des frais de raccordement (maximum 3 ml) au tout à l'égout qui sera demandé à toutes les maisons déjà existantes qui seront branchées pendant les travaux d'extension.

- de fixer à 43,00 € le montant dû par ml supplémentaire.

Adopté à l'unanimité.

5 - ACQUISITIONS de TERRAINS

A/ Le conseil municipal a déjà approuvé à plusieurs reprises la réalisation d'une liaison reliant les quartiers de Mayac à celui de Mèze afin de détourner une partie du trafic routier de passage qui, aujourd'hui, emprunte obligatoirement le tour de ville.

Des contacts sont pris avec les divers propriétaires des terrains concernés par cet itinéraire afin de négocier les acquisitions foncières nécessaires.

Un accord a été conclu avec l'un d'entre eux, propriétaire des terrains situés en bordure du chemin CF Landry et dans le quartier du Pas du Loup.

Le Conseil municipal, décide de se porter acquéreur auprès de la famille Tournayre de :

- Une parcelle de terrain de 2 109 m² extraite de la parcelle BI 10
- Une parcelle de terrain de 1 663 m² extraite de la parcelle BI 344
- Une deuxième parcelle de terrain de 254 m² extraite de la parcelle BI 344
- Une parcelle de terrain de 4 423 m² extraite de la parcelle AE 62

Ces terrains sont acquis au prix fixé par les Domaines de 30 €/m² pour les terrains constructibles

(254 m²) et à 3,50 €/m² pour les terrains agricoles (8.195 m²) soit un coût total de 36.302,50€ inscrit au budget 2012. Adopté à l'unanimité.

B/ En bordure du chemin des Deux Ponts, la famille Vialat a cédé de fait, une bande de terrain qui a permis l'élargissement de cette voie communale située en zone industrielle.

Cet élargissement est déjà compris dans la plateforme utilisée par la circulation publique mais la situation foncière n'a jamais été régularisée.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir :

- Une parcelle de terrain de 381 m² extraite de la parcelle BH 379
- Une parcelle de terrain de 69 m² extraite de la parcelle BH378

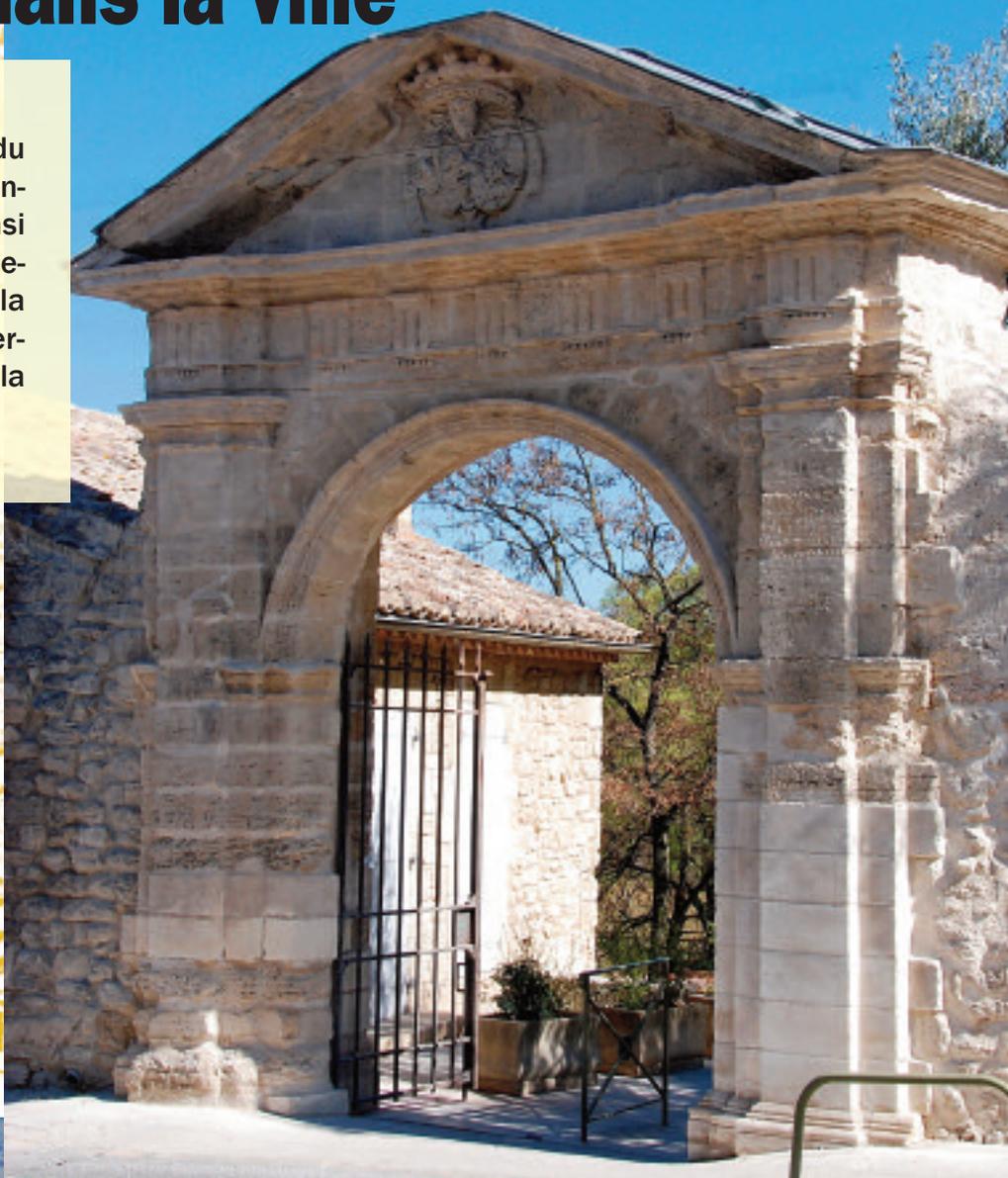
Ces terrains sont achetés au prix fixé par le service évaluation de France Domaine soit 18€/m² soit une dépense totale de: 18 € x 450 m²= 8.100 € inscrite au budget 2012. Adopté à l'unanimité.

Des travaux dans la ville

Le portail du Parc

La porte d'entrée du Parc du Duché, usée par le temps et les intempéries, a été consolidée ainsi que son fronton par trois entreprises spécialisées, Selle pour la pierre, Bourgeois pour la couverture du fronton, et Renofors pour la consolidation.

Ces travaux ont coûté 44 900€.



Eglise St Etienne

Les travaux sur l'église St Etienne arrivent à leur terme. 39 000 € ont été inscrits au BP 2012 pour terminer la toiture, notamment le fronton.



Des travaux dans la ville



Au Portalet

Le passage du Portalet qui mène à la médiathèque et à la rue St Théodorit a été réhabilité. Le revêtement a été refait en béton désactivé et le réseau d'assainissement a subi de gros travaux. 70 000€ ont été nécessaires pour mener à bien ce chantier.

L'aménagement d'un rond point

L'aménagement du rond point de l'Europe a été confié à la MFR du Grand Mas. Les élèves ont commencé à aménager le terre plein à la sortie de la route en venant de Pont des Charrettes. Ils mettent en place des aménagements conçus sans consommation d'eau composés de plantes méditerranéennes sans arrosage intégrées dans un décor minéral qui agrémente l'espace. Il en coûtera 13 000€ .



La toiture de l'Hôtel de ville

La quatrième tranche de la réparation de la toiture de l'hôtel de ville, côté rue du Sénéchal, vient de se terminer. Elle a été réalisée par l'entreprise Bourgeois. Le montant des travaux s'élève à 77 360,30€ ht et bénéficie de subventions de 40% de l'Etat, de 15% de la Région et de 25% du Département. Il reste 20% à la charge de la commune.

Les gradins de la salle polyvalente.

Les gradins rétractables installés dans la salle polyvalente satisfont tous les utilisateurs. Ils sont faciles à déployer et à remettre en place. Les sièges rouges sont esthétiques et confortables. Ils comprennent 229 places et 6 places dédiées aux personnes à mobilité réduite. Cette réalisation confiée à l'entreprise spécialisée Doublet a coûté 133 000€.



Un cinquième salon de l'emploi q

L'emploi c'est l'affaire de tous, promesses tenues et défi relevé, cette année encore, par les six organisateurs, le service jeunesse de la Ville d'Uzès, la Maison des Jeunes et de la Culture d'Uzès, initiateurs des premiers forums puis élargis au Pôle emploi de Nîmes, au Point info services à domicile du Gard, PISDG, à la Mission Locale des Jeunes et au relais emploi de l'Uzège avec le soutien de France Bleu Gard Lozère, de la presse écrite locale, uzétiennne et gardoise dont Midi Libre et le Républicain d'Uzès.



Près de 800 candidats ont foulé le sol de la salle polyvalente à la recherche d'un emploi pérenne, d'un emploi saisonnier, ce mercredi, toute la journée. Les conseils diffusés par les cinq ateliers sur le forum, pour décrocher le fameux sésame, ont payé. 157 personnes les ont fréquentés pour reprendre confiance en eux, avec le relooking notamment, pour réussir l'entretien afin de convaincre en 5 minutes ou pour retravailler leur CV par compétences.

Pour l'occasion, deux professionnels se sont illustrés sur l'atelier relooking : A fleur de soie et DC création d'Uzès aux côtés de l'ensemble des partenaires conseils. Le salon, pour cette deuxième année, a ouvert les portes de l'emploi à Uzès et en Uzège, sur tous les types de contrats, tous secteurs confondus.

26 candidats sont repartis avec un emploi à l'issue du forum. 438 mises en relations entreprises/candidats ont été effectuées. 107 personnes ont été reçues et se sont présentées lors de l'information collective, ce matin, pour briguer l'un des 56 postes proposés par Mc Donald's, qui ouvrira en août prochain à Pont des Charrettes. La future franchisee, Gwenaëlle Stankowiak était ravie de l'accueil chaleureux réservé par la cité ducale. Elle s'y sent bien. Cette rencontre avec les candidats en direct l'a séduite.

La suite des entretiens se poursuivra avec le Pôle emploi de Nîmes dans le cadre d'un partenariat étroit entre les deux organismes. Les premiers bilans font apparaître une satisfaction notoire de la part des 30 entreprises présentes sur ce premier

qui a tenu toutes ses promesses



salon de l'emploi qui s'ouvre dans le Gard, tous secteurs confondus. Ils ont offert une réelle opportunité de 197 postes en direct du salon et permis 438 mises en relation employeurs/candidats.

232 postes ont ainsi été ouverts au total sans compter les métiers proposés par les trois forces armées représentées, terre, air, marine qui représentent à elles seules nombreuses offres sur le territoire national.

A titre d'exemple, l'armée de l'air ouvre 2000 postes partout en France.

Plus de 60 candidats sont venus se renseigner sur les métiers proposés par le ministère de la Défense.



FÊTE CHAMPÊTRE UZÈS VALLÉE DE L'ÈURE

DIMANCHE 13 MAI 2012 - DE 9H À 17H



CONCEPTION GRAPHIQUE : WWW.ABCE.FR

PRODUITS DU TERROIR
RESTAURATION SUR PLACE
BAL 1900 - CHANSONS
ANIMATIONS
SPECTACLE ÉQUESTRE

EN PARTENARIAT AVEC :



RENSEIGNEMENTS :
04.66.22.68.88 O.T. D'UZÈS ET DE L'UZÈGE
ORGANISATION :
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE D'UZÈS
WWW.UZÈS-CULTURE.COM
COMITÉ DE PROMOTION AGRICOLE UZÈS

du 16 au 21 juin 2012

Festival Uzès Danse 2012

Les spectacles programmés dans le cadre du festival Uzès danse 2012, du 16 au 21 juin, et les cheminements qui le préparent, interrogent la place de l'individu dans la société actuelle: l'Étrange, l'Étrangeté, l'Étranger sous toutes ses formes, celui qui est différent pour les autres : la femme, l'homme, le jeune, le 'patient', l'étranger...



Cheminements 2012

Avant le festival, carte blanche à trois artistes invités :

3 mars : Cheminement 1
avec Fabrice Ramalingom
Office de tourisme (Uzès)
Salle Agora (Mas Careiron)

28-29 avril : Cheminement 2
avec Martine Pisani
et Theo Koijman
Forum danse (Uzès)

19 mai : Cheminement 3
avec Muriel Piqué
Médiathèque (Uzès)
Salle Agora (Mas Careiron)

du 16 au 21 juin 2012

Festival Uzès Danse 2012

En ouverture de cette 17ème édition du festival, la chorégraphe portugaise TÂNIA CARVALHO, dont Uzès danse accompagne le travail depuis plusieurs années, présente avec ses 20 danseurs, Icosahedron, une oeuvre traversée par plusieurs influences. Du cubisme à l'expressionnisme allemand, elle nous offre une fresque à la manière de Jérôme Bosch sur la musique baroque de Bach.

CHRISTOPHE HALEB, artiste associé au Centre de développement chorégraphique jusqu'à fin 2012, présente Atlas but not list, création réunissant danseurs et amateurs. Pour cette pièce, il s'entoure de patients et du personnel du Centre hospitalier Le Mas Careiron et questionne le mythe de l'Atlas, l'éternel migrant. Ses réflexions sur l'homme et le monde animent aussi le projet Dynamo, pour 126 enfants, dont il assure la coordination artistique.

Plus près du texte et de la parole, **ARNAUD SAURY**, avec son premier travail en solo, l'm a love result, nous raconte le lien amoureux. **FABRICE LAMBERT** travaille sur l'accident, l'erreur et la contrainte physique dans Faux Mouvement. Avec **MARTINE PISANI**, on confronte les corps à leur environnement et au paysage dans As far as the eye can hear, puis les corps se recentrent et explorent leur singularité dans sa nouvelle création cosmos blues. [...] **OU pas de la COMPAGNIE ANDRO-PHYNE**, pièce coproduite par le réseau des Centres de développement chorégraphique, se crée en direct avec la participation du public. **OLIVIER DUBOIS** revient à Uzès, avec Rouge, poursuite de sa tri-

logie révolutionnaire; et **OLIVIER NORMAND** (croisé en 2007 à Uzès lorsqu'il suivait la formation ex.e.r.ce) interroge le statut de vedette avec son solo L'Artificier.

Enfin, **FABRICE RAMALINGOM**, nouvel artiste associé installé en Languedoc-Roussillon, ouvre à Uzès, avec sa création My Pogo, le festival Montpellier danse en région. **MURIEL PIQUÉ** explore la technique du cut-up avec l'auteure Vannina Maestri et **MARC VINCENT** travaille le corps absent, le vide dans Exotes. Les étudiants de EX.E.R.CE master investissent Uzès avec des projets in situ. Et **DAVID WAMPACH** clôture le festival en musique, le jeudi 21 juin, entouré d'un groupe gitan, les Rumba is Compas, pour un concert déjanté.

En pratique

LOCATION 04 66 03 15 39
location@uzesdanse.fr
2 place aux Herbes
30700 Uzès
www.uzesdanse.fr

Samedi 16 juin

17:00	ARNAUD SAURY <i>I'm a love result</i> création	chapelle de la médiathèque
18:00	MARTINE PISANI <i>As far as the eye can hear</i>	parc du Duché
22:00	TÂNIA CARVALHO <i>Icosahedron</i>	jardin de l'Évêché

Dimanche 17 juin

la journée	Projets in situ des étudiants <i>ex.e.r.ce</i>	en extérieur
17:00	ARNAUD SAURY <i>I'm a love result</i> création	chapelle de la médiathèque
19:00	MARTINE PISANI <i>Asfas as the eye can hear</i>	parc du Duché
22:00	FABRICE LAMBERT <i>Faux mouvement</i>	jardin de l'Évêché

Lundi 18 juin

10:30	Journée des enfants <i>Dynamo</i> coordination artistique Christophe Haleb	
22:00	PIERRE-JOHANN SUC & MAGALI POBEL [...] <i>Ou pas</i>	parc du Duché

UZÈS DANSE 2012

6 créations

8 coproductions

11 artistes invités

12 spectacles présentés



DRIER

Mardi 19 juin

19:00 OLIVIER NORMAND *L'Artificier* salle de l'ancien Évêché
22:00 MARTINE PISANI *cosmos blues* création jardin de l'Évêché

Mercredi 20 juin

16:00 CHRISTOPHE HALEB *Atlas but not list* création cour de l'Évêché
19:00 OLIVIER DUBOIS *Rouge* salle de l'ancien Évêché
22:00 FABRICE RAMALINGOM *My Pogo* création jardin de l'Évêché
(en ouverture du Festival Montpellier Danse 2012 en région Languedoc-Roussillon)

Jeudi 21 juin

à partir de

19:00 MURIEL PIQUÉ *Vu(e)* création salle de l'ancien Évêché
22:00 MARC VINCENT *Exotes* création jardin de l'Évêché
23:30 DAVID WAMPACH & *les Rumba is compas* jardin de l'Évêché



42^{èmes} Nuits Musicales d'Uzès

Double Jeux...



Le duo des sœurs Katia et Marielle Labèque donne le ton de ces Nuits d'Uzès 2012. Elles sont placées sous le signe de la complicité et du dialogue entre les interprètes et les œuvres qui composent, du 13 au 27 juillet, ce 42^{ème} Festival.

L'Art des Castrats, à l'Opéra comme à l'Eglise, est illustré par deux des plus célèbres contre-ténors de la planète, David DO Lee et Max Emanuel Cencic, dans des pièces de Vivaldi, Porpora et Leo,

Le récital du pianiste virtuose Fazil Say, qui a inscrit à son programme des œuvres de Chopin, Janacek et Prokofiev, répond au concert à 2 pianos de Katia et Marielle Labèque dans la Rhapsodie Espagnole de Ravel et West Side Story de Bernstein,

La grandiose Passion selon St-Jean de Bach, interprétée par le Collegium 1704 de Prague, fait écho, grâce à l'ensemble La Fenice, aux splendeurs des polyphonies composées par Gabrieli pour la Basilique St-Marc de Venise,

À la féerie de Fairy Queen, opéra de Purcell dirigé par Sébastien d'Hérin à la tête des Nouveaux Caractères, succédera le charme envoûtant des musiques celtiques d'Irlande et d'Ecosse restituées par Jordi Savall et Andrew Lawrence-King,

Et deux des plus prestigieux édifices d'Uzès, la Cathédrale Saint-Théodorit et la Cour d'Honneur du Duché, seront les écrans de ces concerts.

Nous sommes heureux de partager avec vous cette année encore, ces belles Nuits Musicales d'Uzès, et nous remercions chaleureusement tous ceux et celles, publics et partenaires, qui les soutiennent.

Eric DESNOUES
Directeur Artistique
Et l'équipe des Nuits Musicales



42^{èmes} Nuits Musicales d'Uzès

LA PROGRAMME



Collegium Vocale 1704



David D.Q. Lee



Sébastien d'Hérin



Jean-Christophe Spinosi



Kara et Mariele Labèque



Max Emanuel Cenčić



Faail Say



p 40

Jordi Savall

Vendredi 13 juillet - 21h30 Cathédrale St-Théodorit

PASSION SELON SAINT-JEAN

JEAN-SÉBASTIEN BACH

Collegium 1704 & Collegium Vocale 1704 - Prague

Direction : Vaclav Luks

Dimanche 15 juillet - 22h Cour du Duché d'Uzès

GRANDS AIRS D'OPÉRAS BAROQUES

L'ART DES CASTRATS I

ANTONIO VIVALDI

David D.Q. Lee, contre-ténor

Ensemble Baroque Matheus

Direction : Jean-Christophe Spinosi

Mercredi 18 juillet - 22h Cour du Duché d'Uzès

FAIRY QUEEN HENRY PURCELL

SEMI-OPERA EN 5 ACTES (1692) - VERSION CONCERT

Solistes et Ensemble Baroque Les Nouveaux Caractères

Direction : Sébastien d'Hérin

Vendredi 20 juillet - 21h30 Cathédrale St-Théodorit

CONCERT POUR LE DOGE A SAINT-MARC DE VENISE

CHŒUR À 12 VOIX ET 10 INSTRUMENTS

GIOVANNI GABRIELLI (1612) 400^{ème} anniversaire

Ensemble Vocal Arsys Bourgogne

Ensemble Baroque La Fenice

Direction : Jean Tubéry

FORMATION 2012

Samedi 21 juillet - 22h Cour du Duché d'Uzès

RECITAL A 2 PIANOS

RAVEL, BERNSTEIN

Katia et Marielle Labèque, duo à deux pianos

Gonzalo Grau, Raphaël Séguinier, percussions

Dimanche 22 juillet - 21h30 Cathédrale St-Théodorit

MOTETS ET AIRS SACRES

L'ART DES CASTRATS II

PORPORA, LEO, VIVALDI

Max Emanuel Cencic, alto

Ensemble Baroque Armonia Atenea - Athènes

Direction : George Petrou

Mercredi 25 juillet - 22h Cour du Duché d'Uzès

RECITAL DE PIANO

MOZART, CHOPIN, JANACEK - PROKOFIEV

Fazil SAY, piano

Vendredi 27 juillet - 22h Cour du Duché d'Uzès

AIRS ET DANSES D'IRLANDE ET D'ECOSSE

BY O'CAROLAN, SIMON FRASER, NIEL GOW, JAMES MACPHERSON

Jordi Savall, celtic viole

Andrew Lawrence-King, Irish Harp & Psalterium



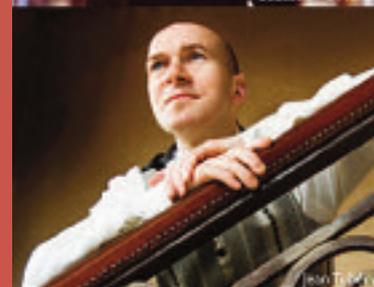
Collegium Vocale 1704



David D. Q. Lee



Sébastien - H



Max Emanuel Cencic



Katia et Marielle Labèque



Max Emanuel Cencic



Fazil Say



Jordi Savall

42^{èmes} Nuits Musicales d'Uzès



Collegium Vocale 1704



David D. Q. Lee



Sebastien D'H...



Juan Pablo...



Katia et Mariela Laboqu...



Max Emanuel Cenob...



Fazil Say



Jordi Savall

Réservations: 04 66 62 2000
Nuits Musicales d'Uzès
Office de Tourisme d'Uzès
BP 129 - 30703 Uzès Cedex
www.nuitsmusicalesuzes.org



Programmation

Amicale des commerçants de la ville d'Uzès



L'amicale des commerçants de la ville d'Uzès organise sur la place aux herbes :

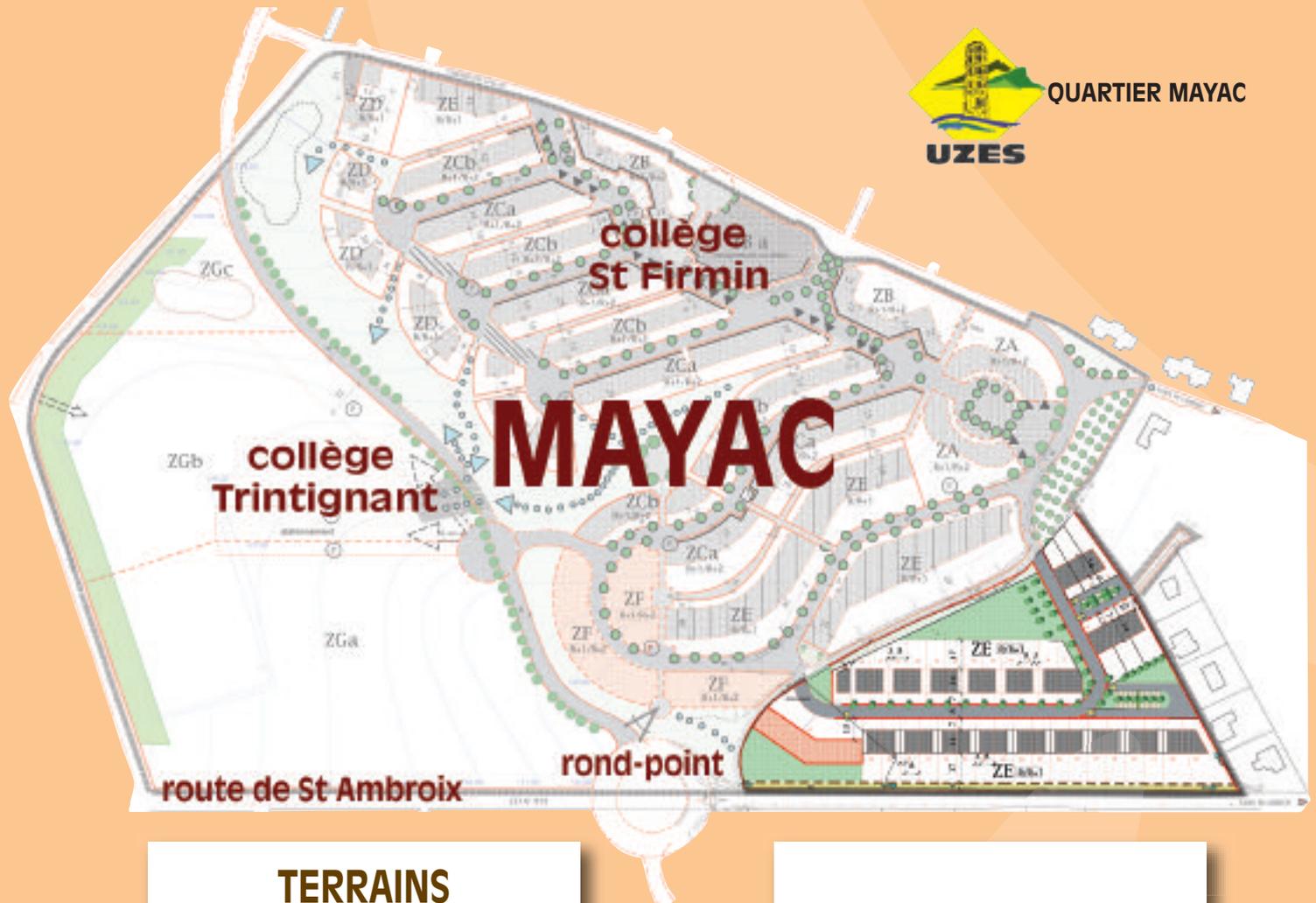
- | | |
|----------------------------------|--|
| Jeudi 17 mai (Ascension) | Foire aux croûtes (peinture) |
| Dimanche 3 juin | Foire aux plantes de printemps; |
| Dimanche 10 juin | Journée des créateurs de bijoux et artisans d'art |
| Dimanche 17 juin | Journée de la sculpture |
| Dimanche 24 juin | Journée de l'artisanat |
| Les 8 et 9 septembre | Championnat de France des ânes de Provence |
| Dimanche 9 septembre | Foire aux plantes d'automne |
| Dimanche 16 septembre | Journée et grand déballage pour les enfants |
| Dimanche 23 septembre | Journée de la laine et de la soie |
| Les 16, 17 et 18 décembre | Marché de Noël |

Contact au 04 66 03 18 59

E-mail : contact.acvu@orange.fr

Permanence : 1 place du Duché, le jeudi de 9 heures à 12 heures et sur rendez-vous

TERRAINS CONSTRUCTIBLES A VENDRE



QUARTIER MAYAC

TERRAINS ENTIÈREMENT VIABILISÉS

(eau, électricité, gaz,
téléphone,
assainissement)

ZAC déjà aménagée,
exemptée de
**LA TAXE LOCALE
D'ÉQUIPEMENT**

**SHON* 170 m² en R+1
187,08 euros/m² TTC**

**Renseignements :
Mairie d'Uzès
(1er étage)
Tél. 04 66 03 42 46**

**courriel :
terrain_mayac@orange.fr**

* surface hors œuvre nette



QUARTIER MAYAC